



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

6 mars 2014

Chantier A9 – Tronçon Steg/Gampel est – Visp ouest Mise à l'enquête publique des modifications du projet définitif de la tranchée couverte de Rarogne

(IVS).- Suite aux nouvelles directives de sécurité et d'environnement de la Confédération, le projet initial concernant la tranchée couverte de Rarogne a dû être modifié. Ces modifications du projet seront mises à l'enquête publique à partir du 10 mars 2014. Une fois les éventuelles oppositions traitées, le projet modifié sera approuvé par la Confédération.

L'autoroute, dans le périmètre de Rarogne, passe partiellement par une tranchée couverte pour contourner le village de Turtig. Malgré le fait que le projet initial a d'ores et déjà été approuvé en 2005, le projet a dû être adapté et ceci à cause de nouvelles directives de sécurité et d'environnement.

Les modifications concernent les éléments suivants :

- Adaptations des portails et du profil (mesure de sécurité)
- Construction des locaux techniques (mesure de sécurité)
- Construction d'une nouvelle station de traitement des eaux de la chaussée (mesure environnementale)

La procédure de mise à l'enquête publique dure du 10 mars au 8 avril 2014. Les documents y relatifs peuvent être consultés auprès du greffe communal de la Commune de Rarogne ainsi qu'auprès de l'Office de construction des routes nationales à Gamsen.

Personnes de contact:

***Martin Hutter, chef de l'Office de construction des routes nationales (OCRN)
027 / 606 97 00***

Gustav Martig, chef de projet au sein de l'OCRN, 027 / 606 35 44

Annexes:

Profil normal de la tranchée couverte

Plan de situation

Vue des portails

